



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspection
de l'Éducation
Nationale

Marie Suzette PAYET
IEN

Circonscription de Saint
Paul 1

MSP/JH/2018/2019-154

Téléphone
02 62 45 92 00
Fax
02 62 27 67 60

Courriel
Ce.9740059w@ac-reunion.fr

BP 46
18, rue Poivre
97 861 Saint Paul cédex
Ile de La Réunion

Site internet
www.ac-reunion.fr

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Saint Paul 1

à

Mesdames et Messieurs les directeurs

Mesdames et Messieurs les enseignants
Mesdames et Messieurs les membres du RASED
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs

Saint-Paul, le 30 octobre 2018

NOTE DE SERVICE N°4 :
L'aide aux élèves présentant des difficultés scolaires

Parce que la réussite de chacun des élèves est notre préoccupation majeure, une attention particulière doit être accordée aux élèves les plus fragiles.

La difficulté est une étape normale du processus d'apprentissage ; elle traduit la nécessité pour l'élève de trouver d'autres stratégies que celles habituellement mobilisées pour répondre à la situation présente. Le rôle de l'enseignant de la classe consiste à définir les objectifs, à identifier les obstacles à l'apprentissage et à apporter les étayages et les aides nécessaires pour que l'élève dépasse ces obstacles ; les modalités d'apprentissage incluent en son sein la différenciation pédagogique.

Cependant, lorsque malgré les aides apportées, un élève rencontre des difficultés graves et persistantes, un Plan Personnalisé de Réussite Educative est élaboré et mis en œuvre ; il consiste en un plan d'actions visant à aider directement l'élève dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et permet aux professionnels de coordonner leurs actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de la difficulté. Le PPRE relève de la responsabilité du conseil de cycle auquel appartiennent pleinement les membres du RASED.

L'action du RASED sera conçue dans le cadre du PPRE ; un élève rencontrant des difficultés pédagogiques ou relationnelles ne peut bénéficier d'une prise en charge spécialisée sans qu'elle ne soit pensée dans l'aide globale à apporter à l'élève. Les membres du RASED travailleront avec les enseignants des classes afin d'identifier précisément les besoins de l'élève, de prendre appui sur des compétences déjà acquises, de fixer des objectifs précis en nombre réduit et d'évaluer les progrès de l'élève. Le PPRE sera expliqué à l'élève et à sa famille.

Les évaluations diagnostiques nationales fournissent des repères précis pour identifier les besoins des élèves. L'analyse des résultats fera l'objet d'un conseil de cycle en présence des membres du RASED et de la coordonnatrice du REP, le cas échéant.

J'attire votre attention sur les acquis en mathématiques, insuffisants pour nombre d'élèves. La conceptualisation du nombre, les principes de la numération décimale et le calcul notamment doivent faire l'objet d'une différenciation régulière en classe et d'aide spécialisée, dans un double objectif de prévention et de remédiation si les difficultés persistent.

Les membres du RASED – membres du pôle ressource de circonscription - notamment les enseignants chargés de l'aide pédagogique et relationnelle, seront associés à l'accompagnement des enseignants exerçant au CP afin qu'ils apportent leur expertise pour repérer des décalages chez certains élèves, en situation d'observation des élèves en classe, et ainsi, rechercher collectivement les réponses les plus appropriées. Ils pourront également participer à la formation des enseignants, au côté des formateurs.

Enfin, parce que l'intelligence collective émerge de la collaboration et de la communication entre plusieurs individus, je vous invite à partager les informations et les idées et à mutualiser les ressources et les savoirs pour créer des conduites innovantes. Ainsi, la co-intervention et la co-présence en classe des enseignants et des membres du RASED sont de nature à favoriser l'émergence de réponses riches, adaptées aux besoins des élèves.

Je compte sur votre engagement et je vous remercie pour votre action quotidienne auprès des élèves les plus fragiles.

Marie Suzette PAYET

